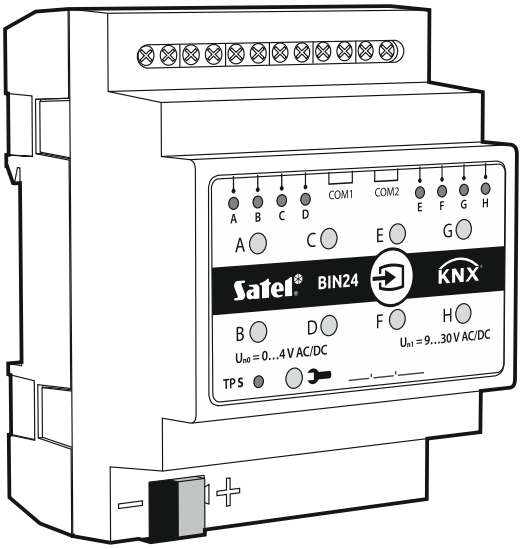
KNX-BIN24

Module universel d’entrées binaires



Notice abrégée d’installation

La notice complète est disponible sur le site www.satel.eu

Version logiciel 1.01

knx-bin24_sii_fr 11/19

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.eu

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Avant de procéder à l'installation, veuillez lire soigneusement la présente notice.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

La société SATEL a pour objectif d'améliorer continuellement la qualité de ses produits ce qui peut entraîner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. L'information actuelle sur les modifications apportées est disponible sur notre site.
Veuillez visiter notre site :
http://www.satel.eu

La déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : ww.satel.eu/ce

Les symboles suivants utilisés dans la présente notice :

 - note ;

 - avertissement.

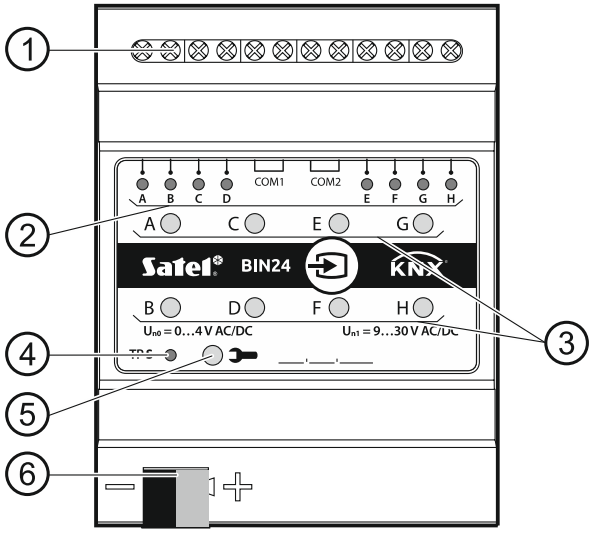
La présente notice décrit le mode d'installation des modules KNX-BIN24. Pour plus d'informations sur les modules et leur configuration, veuillez vous référer à la notice complète disponible sur **www.satel.eu**.

1. Description

KNX-BIN24 est un module universel d'entrées binaires KNX qui permet de convertir des signaux électriques (de tension) en télégrammes de commande pour d'autres appareils KNX.

Le module a huit entrées physiques qui permettent de gérer 8 signaux indépendants allant de 0 à 30 V de courant continu et alternatif. Chaque entrée physique du module correspond à un canal physique (A – H).

1



(1) bornes de connexion d'entrées physiques.

(2) voyants LED verts indiquant l'état des canaux physiques du module. Un voyant indiquant l'état du canal est affecté à chacun.

allumée – canal activee,

n'est pas allumé – canal désactivé.

(3) boutons pour changer manuellement l'état des canaux physiques (pour simuler les changements sur les entrées physiques).

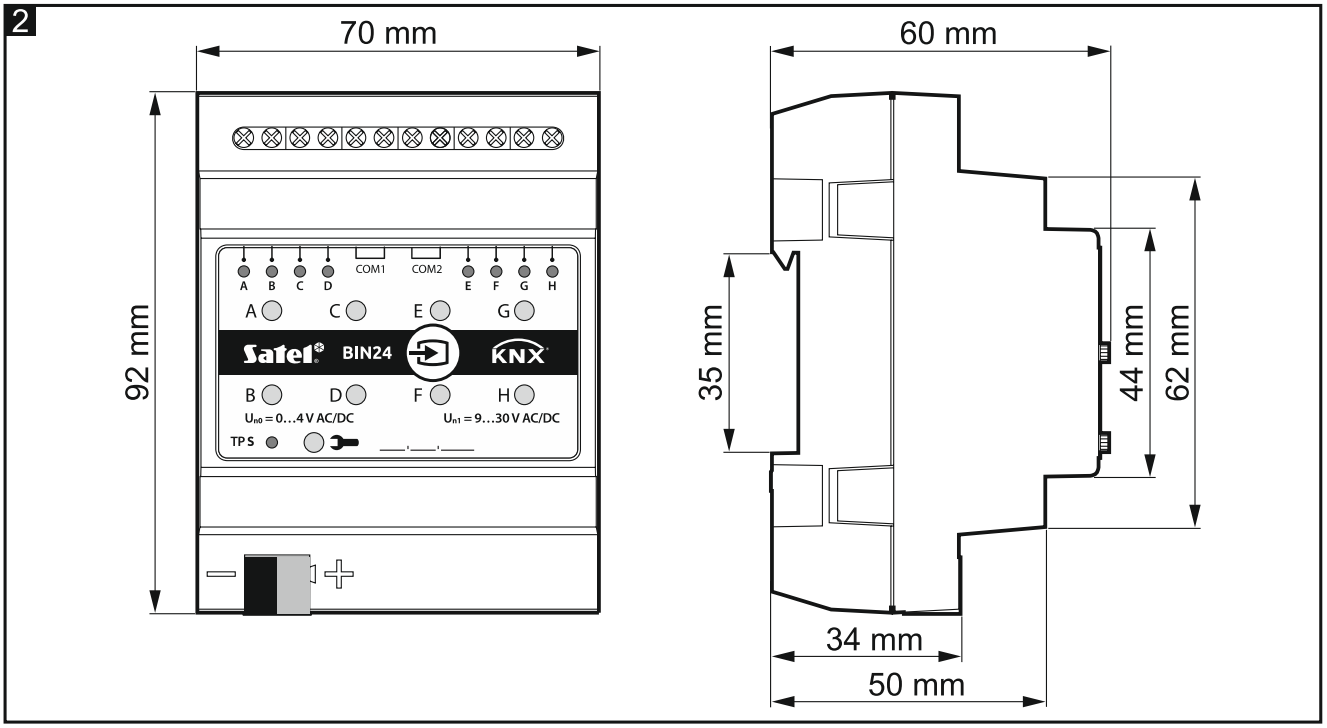
Chaque bouton peut fonctionner comme un interrupteur monostable ou bistable. Le fonctionnement des boutons peut être séparément défini pour chaque canal dans le programme ETS, onglet « Canaux physiques ».

(4) voyant LED rouge – est allumée lorsque l'adresse physique est définie à l'aide du programme ETS. La définition de l'adresse peut être activée à distance à partir du programme ETS ou manuellement, à l'aide du bouton sur le boîtier.

(5) bouton de programmation (utilisé lors de la définition de l'adresse physique).

(6) borne pour la connexion du bus KNX.

1.1 Boitier



Le module occupe quatre positions sur le rail DIN (35 mm).

2. Installation

Avant d'effectuer tous raccordements électriques, mettez le système d'alarme hors tension.

Le module est installé à l'intérieur dans des locaux à une humidité de l'air normale, p. ex. dans des boîtes de distribution sur rail DIN (35 mm).

1. Installez le module sur le rail de montage.
2. Connectez les dispositifs aux bornes de connexion. Pour la désignation des bornes, voir le panneau de commande.

Toutes les connexions doivent être effectuées conformément aux recommandations du chapitre « Schéma de câblage ».

3. Utilisez la borne de connexion pour connecter le câble du bus KNX au module.

Le module est alimenté par le bus KNX et n'exige aucune alimentation supplémentaire.

4. Connectez un ordinateur avec le programme ETS au bus KNX et configurez le module.

Pour configurer le module, vous aurez besoin d'un ordinateur avec le programme ETS en version 5.5 ou ultérieure, muni d'un connecteur USB ou Ethernet (TCP/IP). Le fichier d'application ETS de la société SATEL, qui peut être téléchargé sur le site www.satel.eu/ets, doit être importé dans le programme.

2.1 Schéma de câblage

Le module KNX-BIN24 dispose de deux circuits indépendants. Chaque circuit comprend quatre entrées : A, B, C, D – premier circuit et E, F, G, H – deuxième circuit. La tension continue (DC) ou alternative (AC) peut être appliquée à chaque entrée de module, la tension d'entrée admissible est comprise entre 0 et 30 V.

La tension d'entrée de 0 à 4 V est interprétée comme « 0 » et la tension de 9 à 30 V – comme «1 ». Pour éviter tout dysfonctionnement du module, la tension comprise entre 4 et 9 V ne peut être appliquée à aucune entrée.

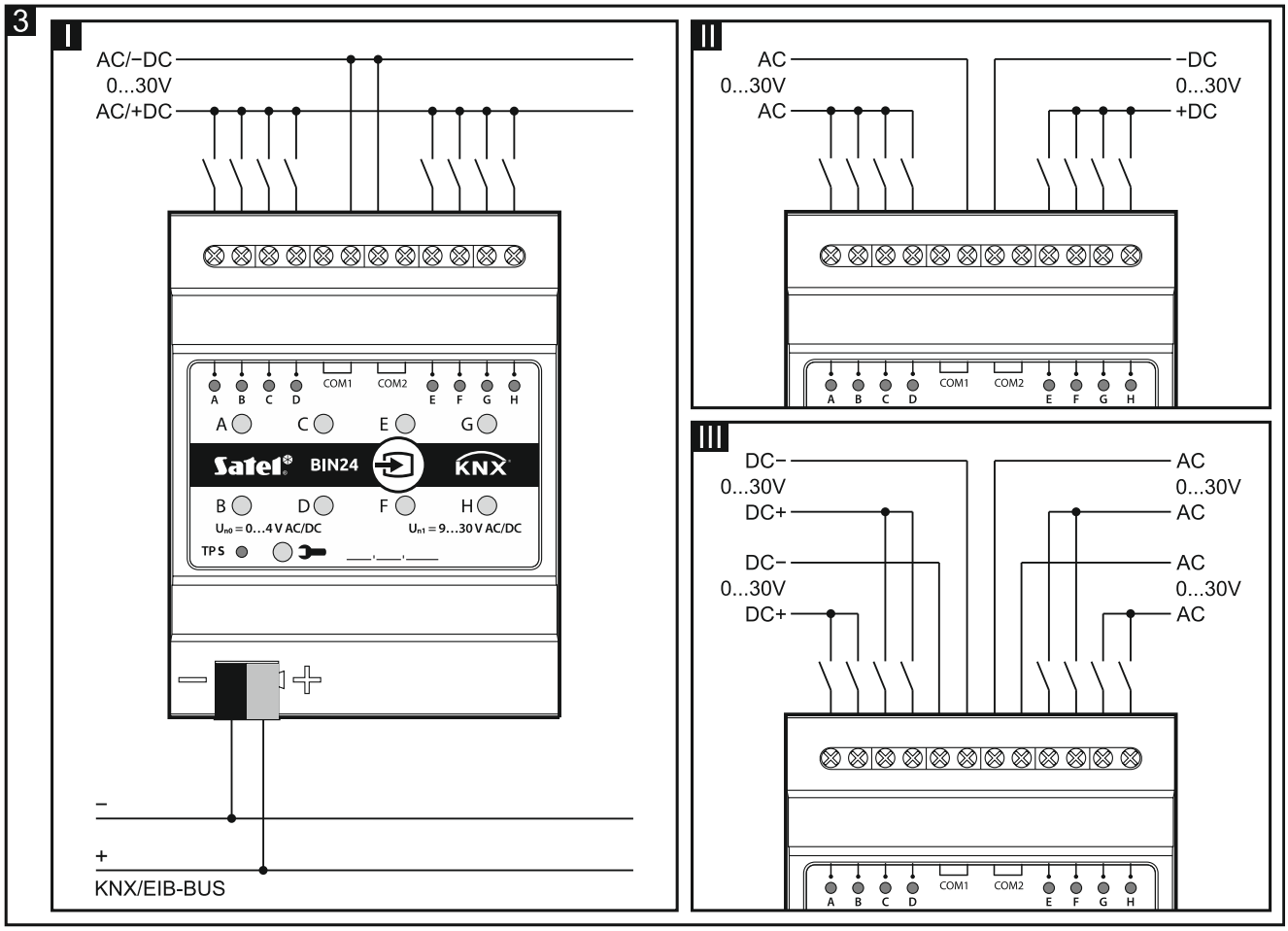
Chaque entrée de module peut être connectée à une source de courant différente, mais un type de tension continue (DC) ou alternative (AC) doit être appliqué aux entrées appartenant à un circuit.

La **figure 3** présente quelques exemples de connexion du module :

I – la tension d'une source, AC ou DC, est appliquée à toutes les entrées du module,

II – la tension de deux sources différentes est appliquée aux entrées des circuits un et deux (la tension continue peut-être appliquée aux entrées d'un circuit et la tension alternative - aux entrées de l'autre circuit),

III la tension de différentes sources est appliquée aux entrées d'un circuit (la tension continue est appliquée aux entrées d'un circuit et la tension alternative - aux entrées de l'autre circuit).



3. Spécifications techniques

Alimentation

Tension d'alimentation (bus KNX) ..... 20…30 V DC

Consommation de courant du bus KNX ..... <15 mA

Entrées

Nombre d'entrées 8

Courant de l'entrée I_n ..... 1,5 mA

Plage de tension autorisée U_n ..... 0…30 V AC/DC
Niveau de tension pour signal U_{n0} ..... 0…4 V AC/DC
Niveau de tension pour signal U_{n1} ..... 9…30 V AC/DC

Connexions

Section de fil max. ..... 2,5 mm^2
Couple de serrage max. ..... 0,5 Nm

Paramètres KNX

Durée max. de réaction au télégramme ..... <20 ms
Nombre max. d'objets de communication 108
Nombre max. d'adresses de groupe 256
Nombre max. d'associations 256

Autres paramètres

Températures de fonctionnement ..... 0°C...+45°C
Températures de stockage/transport ..... -25°C...+70°C
Niveau de protection IP IP20
Nombre d'unités sur rail DIN 4
Dimensions du boîtier ..... 70 x 92 x 60 mm
Masse ..... 144 g

Le dépassement des valeurs limites des paramètres de fonctionnement du module peut endommager le module et présenter un risque pour la santé ou la vie.